



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Dixième session
Rome, 16-20 mars 2015
Évaluation du Comité chargé du renforcement des capacités - Point de la situation
Point 11.1 de l'ordre du jour
Document produit par le Secrétariat de la CIPV

1. Durant la réunion du Bureau de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), en octobre 2014, il s'est avéré que le responsable de l'examen du Comité du renforcement des capacités (CDC) rencontrait des difficultés dans l'accomplissement de la tâche. On comptait que l'examen du CDC permettrait de prendre une décision sur l'avenir du Comité, mais comme il n'était pas certain que cet examen puisse être terminé à temps, plusieurs autres options ont été présentées au Bureau. Il est apparu, fin décembre 2014, que malgré les efforts du responsable, l'examen du CDC ne pourrait être terminé à temps pour permettre à la CMP d'en examiner les conclusions avant sa dixième session (2015).
2. Il est donc suggéré de soumettre à la CMP les quatre options ci-après:
 - Supprimer le CDC;
 - Maintenir le CDC en tant qu'organe de la CMP, et réaliser une évaluation de ses travaux séparément;
 - Proroger d'une année le mandat du CDC, désigner quelqu'un d'autre pour produire un rapport, à présenter au Bureau en juin 2015, le Bureau pouvant alors, sur cette base, décider de la suite à donner;
 - maintenir le CDC en tant que structure ad hoc et présenter une évaluation à la onzième session de la CMP, en 2016, pour décision.
3. La CMP est invitée:
 - À examiner les différentes options et à décider laquelle retenir.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.